

La Municipalité de Péry-La Heutte

met au concours, pour le mois d'août 2022 une place

d'apprenti(e) agent(e) d'exploitation CFC (option conciergerie)

au sein de l'équipe technique de Péry-La Heutte.

Date d'entrée : août 2022

Durée : 3 ans

Le métier : Au sein d'une petite équipe, vous apprendrez à réaliser des tâches variées qui vous feront découvrir plusieurs facettes de notre service technique communal. En votre qualité d'apprenti agent(e) d'exploitation CFC, vous maintiendrez et nettoierez les bâtiments communaux (écoles, administrations, salles diverses) et leurs environs. Vous réaliserez des réparations, vous vous occuperez des espaces verts, ainsi que de l'entretien des machines, du chauffage et l'élimination des déchets. Lors d'un stage au sein de notre équipe de voirie, vous vous familiariserez aux divers travaux effectués par ce service.

Exigences : Intérêt marqué pour le domaine communal, aisance dans les contacts humains, capacité d'organisation, consciencieux, bonnes capacités manuelles, intérêt pour le travail avec diverses machines.

Intéressé(e): N'hésitez pas à nous transmettre votre dossier de postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, 2 derniers bulletins scolaires, si disponibles) jusqu'au 22 octobre 2021 à l'adresse ci-dessous :

Conseil municipal, Grand'Rue 54, 2603 Péry, avec mention « postulation agent d'exploitation ». Possibilité d'envoi à l'adresse électronique commune@pery-laheutte.ch.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès du secrétariat municipal au tél. 032 485 01 50 ou par courriel à l'adresse suivante : commune@pery-laheutte.ch.